



Nexity Clermont Ferrand
52 AVENUE JULIEN 63000 CLERMONT FERRAND
Téléphone : 04.73.91.52.38 - Fax : 04.73.92.01.42
NEXITY LAMY SAS au capital de 219388000€ SIREN 487530099
RCS Paris APE6832A-Carte pro T G S PT CPI 75012015000001224
délivrée par la CCI de Paris île de France - Garanties
financières CEGC, 59 av Pierre Mendès France 75013 PARIS

Résidence Marivaux Grand Parc
19 à 23 Bis rue Marivaux
18 rue des 9 soleils
63000 Clermont-Ferrand

Réunion du 9 novembre 2023

Présents : Mme MUZARD (FONCIA), Mme PAGES, Mme BARTHELEMY, M et Mme DESCAMPS, M TIXIER, M BOUILLLOT.
Syndic : M. KAÏS

- Etat des lieux des balcons : suite à la visite de l'ensemble de la résidence, il a été constaté que seules les façades nord des bâtiments A, B, C et D avaient des balcons dégradés.
- Dégradations du portillon rue Marivaux : une déclaration de sinistre a été effectuée à ce sujet avec mise en cause des locataires de M et Mme BOHOMME (bâtiment E – appartement E11)
- Suppression des boules magnétiques de la porte de garages rue Marivaux : un nouveau devis sera établi par l'entreprise AMB suite au recensement du nombre de télécommandes à fournir.
Un point sera fait à ce sujet avec l'entreprise AMB lors de la prochaine réunion du conseil syndical afin d'organiser les travaux.
- Réglette d'éclairage des garages des bâtiments A, B, C, D et E : un point est fait suite au remplacement des celle-ci en bas de la rampe vers la porte coupe-feu.
- Monsieur et Madame RAY ont adressé une lettre recommandée avec accusé de réception concernant la demande d'installation d'une climatisation : la question sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.
- Un point est fait sur les travaux réalisés par l'entreprise JARDINS+ESPACES VERTS (grillage, séparations et treillis)
- Remplacement des robinets d'arrêt avant compteur d'eau : les travaux sont en cours par l'entreprise FORTUNE.
- Relance de l'entreprise OVAL ETANCHEITE concernant les travaux du bâtiment D et la levée de retenues du bâtiment B.
- Modification séparation fixation séparation terrasse en rez-de-jardin du bâtiment A : travaux réalisés par JARDINS+ESPACES VERTS.
- Bâtiment C : essai de modification de l'éclairage au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage : à commander à l'entreprise AMB.
- Devis à établir en vue du remplacement des autres treillis.

- Relance des copropriétaires ou des locataires qui ne respectent pas le règlement de copropriété.
- Fixation du luminaire sous porche du bâtiment F.
- Mur en limite de copropriété : à voir lors de la prochaine réunion du conseil syndical.
- Relance de l'entreprise TKE concernant la porte de garage du bâtiment F qui est en panne.
- Commande d'un panneau « interdiction de stationner » sous le porche du bâtiment F.
- Relance de la société WAAT concernant le dossier du droit à la prise électrique.
- Bâtiment B : néon grillé dans la cabine ascenseur.
- Bâtiment D : enlèvement des encombrants.
- Entretien des toitures-terrasses des bâtiments B, C et F : à faire après la fin de la chute des feuilles auprès d'OVAL ETANCHEITE.

J-M KAÏS
Gestionnaire de copropriété

